

169 B.

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ouverture Solennelle des Cours

le 6 Octobre 1934

Discours de Monsieur le Recteur J. DUESBERG :
De la préparation et de l'admission aux études supérieures

Rapport sur la Situation de l'Université
pendant l'Année Académique 1933-1934



LIÈGE
H. VAILLANT-CARMANNE, S. A., IMPR. DE L'ACADÉMIE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1934

8005



UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ouverture Solennelle des Cours

6 Octobre 1934

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

Ouverture Solennelle des Cours

le 6 Octobre 1934

Discours de Monsieur le Recteur J. DUESBERG :
De la préparation et de l'admission aux études supérieures

Rapport sur la Situation de l'Université
pendant l'Année Académique 1933-1934



LIÈGE
H. VAILLANT-CARMANNE, S. A., IMPR. DE L'ACADÉMIE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

1934

8005



De la préparation et de l'admission aux études supérieures

Mesdames, Messieurs,

Les jeunes gens qui entreprennent des études supérieures ont-ils reçu une préparation adéquate et, dans la négative, quelles sont les causes de son insuffisance et les moyens d'y remédier, telles sont les questions que je vais traiter aujourd'hui devant vous. Questions d'une importance capitale pour l'avenir de nos jeunes générations et par conséquent du pays. Certes, je n'ai pas la prétention de résoudre le problème, ni d'y apporter une contribution bien originale, car tout a probablement été dit sur ce sujet de brûlante actualité. Mais j'estime qu'il est de mon devoir d'exprimer mon opinion, basée sur une certaine expérience et mûrement réfléchie, et de chercher à rallier tous ceux qui professent des vues analogues, car il est urgent d'agir.

Pour apprécier le degré de préparation de nos jeunes étudiants, il importe de ne pas se laisser influencer par de simples impressions, qui sont souvent trompeuses. Il faut des faits. C'est pourquoi je vous demande l'autorisation de citer quelques chiffres, qui parlent un langage clair et précis et que j'ai recueillis de la manière suivante.

J'ai établi le pourcentage des élèves ajournés à la session de juillet dans la première épreuve des grades légaux qui comptent un grand nombre de récipiendaires : une statistique basée sur de petits nombres n'a, en effet, aucune valeur. Ces épreuves sont la première candidature en philosophie et lettres, la première candidature en sciences et la première candidature préparatoire au grade d'ingénieur. Mes obser-

vations ont porté sur la période qui a précédé la guerre et sur celle qui l'a suivie. De la première, j'ai choisi les années 1910, 1911 et 1912 : à cette époque, notre pays jouissait d'une calme prospérité, favorable à l'activité intellectuelle, et la population de notre Université atteignait un chiffre qui n'a pas été dépassé. Pour la période d'après-guerre, j'ai délibérément laissé de côté les années 1919 à 1924, parce que d'une part, les jeunes gens qui sont entrés à l'Université pendant ces cinq années devaient nécessairement se ressentir du régime auquel ils avaient été soumis pendant la guerre, régime qui n'a pas manqué d'affecter défavorablement leur préparation, tandis que d'autre part, intervenaient des raisons d'ordre sentimental qui ont fait abaisser les barrières de l'examen universitaire, en sollicitant l'indulgence des examinateurs et l'intervention du législateur créant le système des examens fractionnés. Aussi les moyennes recueillies pendant cette période sont-elles tout à fait discordantes et ne peuvent-elles être considérées comme normales. D'autre part, une nouvelle loi sur la collation des grades académiques a été votée en 1929 et appliquée à partir de l'année académique 1930-1931. J'ai été ainsi amené à faire porter mon enquête, pour la période d'après-guerre, sur les deux derniers triennats d'application de la loi de 1890, les années 1925-1927 et 1928-1930, et sur les quatre premières années du régime de la loi de 1929 : 1931-1934. Voici les chiffres.

En première candidature en philosophie, la proportion d'ajournés à la session de juillet de 1910 est de 47 % ; elle est de 38 % en 1911, 41 % en 1912, soit en moyenne de 42 % pour ces trois années. Pour la période 1925-1927, la moyenne est de 44 % : la différence est donc négligeable. Par contre, l'augmentation est très sensible pendant le triennat suivant, dernière période d'application de la loi de 1890, puisque le pourcentage des ajournés passe à 54 %. Sous le régime de la nouvelle loi, qui n'a d'ailleurs pas modifié d'une manière sensible le programme de cette épreuve, le nombre des échecs augmente d'une manière constante et véritablement

alarmante : 50 % en 1931, 53 % en 1932, 57 % en 1933 et 64 % en juillet dernier !

En première candidature en sciences, on trouve, pour la période 1910-1912, une proportion d'ajournés de 53 % à la session de juillet, qui tombe respectivement à 42 et 40 % pour les périodes 1925-1927 et 1928-1930. La loi de 1929 a créé deux sections principales, l'une réservée aux futurs pharmaciens, vétérinaires et biologistes, l'autre aux futurs médecins. L'augmentation du nombre des échecs est formidable. Dans la première section on enregistre les chiffres suivants : 56 % d'ajournés en 1931, 53 % en 1932, 60 % en 1933 et 74 % en 1934 ! Pour la candidature en sciences naturelles et médicales, les résultats sont également mauvais, mais les fluctuations sont minimales : 66 % en 1931, 68 % en 1932 et 1933, 66 % à la dernière session.

Enfin, la première candidature préparatoire au grade d'ingénieur nous donne, pour la période 1910-1912, 37 % d'ajournés; pour la période 1925-1927, 34 %; pour la période 1928-1930, 49 %. On observe donc, pour ce dernier triennat, un fléchissement très net et une session particulièrement mauvaise, celle de juillet 1930, où le nombre des ajournés a atteint 60 % du nombre des inscrits. Sous le régime de la loi de 1929, il retombe, pour les trois premières années, à 42 %, mais subit une augmentation considérable en 1934, où il passe à 61 %.

Arrêtons-nous un instant pour comparer ces données. Il en découle une première conclusion. C'est que les résultats obtenus en première candidature préparatoire au grade d'ingénieur sont, d'une manière générale, plus satisfaisants que dans les autres sections. Et la cause de cette différence réside vraisemblablement dans l'élimination produite par l'examen d'admission que doivent subir les jeunes gens qui désirent entreprendre ces études.

Une seconde conclusion s'impose. Même dans les années les plus favorables, déjà avant la guerre, le nombre des ajournés est très élevé, puisqu'il ne descend qu'exceptionnellement en dessous de 40 %. Il serait évidemment

très intéressant de suivre un à un ces ajournés de juillet, mais c'est là un travail considérable, que je n'ai pas eu le temps de faire. Quoi qu'il en soit, les données recueillies permettent de conclure qu'un certificat d'humanités n'est pas, et n'était pas davantage il y a 25 ans, un certificat d'aptitude aux études supérieures. Elles permettent aussi de constater, et c'est là une constatation profondément navrante, que la situation va régulièrement, d'année en année, en s'aggravant.

Une explication a été suggérée. Les examinateurs, en présence du grand nombre d'élèves, se montreraient plus sévères. On a même dit que des instructions dans ce sens avaient été données, sans d'ailleurs préciser par qui. Est-il réellement nécessaire de déclarer que ce bruit est dépourvu de tout fondement ?

A mon avis, l'affluence des récipiendaires doit avoir sur la plupart des examinateurs un effet inverse de celui que l'on suppose, les porter à l'indulgence, tout simplement comme conséquence de l'état de fatigue et de découragement qui s'empare d'eux après avoir interrogé un nombre considérable d'élèves insuffisants et vraisemblablement aussi parce que, au pays des aveugles, les borgnes sont rois !

Si la rumeur d'après laquelle les examinateurs se seraient, dans le courant des dernières années, montrés plus sévères, n'est pas fondée, par contre, on pourrait légitimement invoquer, comme explication du nombre croissant d'échecs, deux autres facteurs. Le premier, c'est la crise; celle-ci nous amène sans aucun doute bon nombre de jeunes gens médiocrement doués que leurs parents n'auraient jamais songé à envoyer à l'Université dans des conjonctures économiques normales et qui n'entreprennent des études supérieures que faute de trouver un autre débouché à leur activité. Le second, c'est la modification des programmes par la loi de 1929. Sous l'ancien régime, la première candidature en sciences était une épreuve facile. La première candidature en sciences naturelles et médicales du nouveau régime est incontestablement une épreuve difficile, car elle

comprend les cours de chimie et de physique à l'étude desquels les élèves qui ont suivi les classes gréco-latines sont mal préparés. Mais cette explication ne vaut pas pour les nombreux échecs constatés en première candidature en philosophie, puisque, comme je l'ai déjà dit, le programme de cette épreuve n'a pas subi de modifications appréciables. Et précisément, ces mauvais résultats, plus nombreux chaque année, que l'on enregistre dans une épreuve qui ne nécessite aucune préparation spéciale, nous montre que la cause essentielle du mal réside dans l'insuffisance croissante de la formation générale.

Il est d'ailleurs facile de constater que beaucoup de jeunes gens nous arrivent dépourvus de culture, d'esprit d'initiative et de curiosité scientifique. Certains ignorent jusqu'aux rudiments de la langue maternelle. Rares sont ceux qui savent faire un exposé clair et correct. Trop nombreux sont ceux qui ne connaissent pas l'orthographe. Je suis particulièrement frappé de voir qu'un bon nombre de ceux qui ont fait les humanités gréco-latines estropient les radicaux grecs des mots qu'ils emploient. Il y a une quinzaine d'années, mon excellent collègue Monsieur le professeur A. Gravis a soumis ses élèves de première candidature en sciences à une épreuve très intéressante. Il leur fit la lecture d'une leçon de Pasteur sur les générations spontanées, lecture qui a duré un quart d'heure à peine. Les élèves étaient priés d'en faire un compte rendu. Comme le dit très justement M. Gravis, une telle épreuve doit donner des indications très précises sur l'intelligence, la réflexion, le jugement et le style des concurrents, sur la netteté de leur pensée et sur leur talent d'exposition, qualités que les études humanitaires ont pour mission de développer. Les résultats ont été lamentables. A côté de bonnes copies, il en est d'exécrables, dont le style est du charabia et l'orthographe de la haute fantaisie. 50% des concurrents n'ont pas obtenu la moitié des points. Il est probable que si l'on recommençait cette épreuve maintenant, le pourcentage des insuffisants serait plus élevé encore.

J'ai, d'autre part, l'impression très nette que beaucoup d'élèves sont dépourvus de curiosité scientifique et d'esprit d'initiative. Ils étudient uniquement en vue de l'examen et s'efforcent d'atteindre cet objectif avec le minimum de travail. Et comme beaucoup se trompent dans leur estimation, les échecs sont nombreux. Cette regrettable tournure d'esprit s'est, à mon avis, manifestée d'une manière éclatante dans les circonstances suivantes. En 1930, j'avais obtenu de la Commission Administrative de notre Patrimoine la création de prix destinés aux étudiants qui remettraient les meilleurs rapports sur les diverses sections scientifiques de l'Exposition. Huit séries de récompenses avaient été prévues, chacune d'elles comprenant trois prix. Cette initiative pouvait intéresser les étudiants des Facultés des Sciences, de Médecine et Technique. Or, de ces quelque quinze cents jeunes gens, six seulement ont répondu à notre appel !

Quelles sont les causes de ce manque de culture, de curiosité scientifique et d'esprit d'initiative que nous constatons chez nos étudiants ? On peut les englober sous une même rubrique, le régime de surmenage physique et intellectuel auxquels ils ont été soumis dans leurs études antérieures.

« Le surmenage, dit très bien la Commission chargée par M. le Ministre Vauthier d'étudier cette question, est un état de fatigue dont le sujet ne peut plus se remettre par des repos normaux. Cet état pathologique s'observe surtout chez l'élève consciencieux et se développe spécialement à l'époque des examens. Si l'enfant est moins scrupuleux, ou s'il n'a pas pour les choses de l'esprit un intérêt natif, il ruse instinctivement avec ses maîtres, se détache des œuvres de l'école, situe sur le même plan toutes les parties de l'enseignement qu'il reçoit, n'en retient que des fragments disparates et bâcle sans goût, sans amour-propre et sans profit les travaux qui lui sont proposés ». Voilà donc le dilemme. Ou bien l'enfant travaille, et il compromet sa

santé. Ou il ne travaille pas et il perd son temps. Encore n'est-il pas certain que même ce tire-au-flanc va se développer normalement. Astreint à un régime aussi peu hygiénique que possible, même s'il se désintéresse des travaux de l'école, il court le risque de voir sa santé s'altérer. Car l'enfant en âge d'école secondaire traverse une période particulièrement critique. Pendant trois ou quatre ans, il est le siège de phénomènes de croissance excessive, en moyenne 16 centimètres pour les filles, 22 centimètres pour les garçons et qui peut atteindre 10 centimètres dans le cours d'une année. Je doute que le profane puisse se représenter l'activité vitale formidable que représente une augmentation de la taille aussi considérable et aussi rapide. L'allongement des os, des muscles, des nerfs, (joint à l'étirement de ceux-ci, ce qui expliquerait les douleurs imprécises que l'on observe à cet âge) implique un accroissement et un modelage extrêmement actifs de ces organes et l'assimilation intense de substances nutritives. Cette assimilation ne peut être adéquate que si une abondante oxygénation des tissus est assurée : d'où la nécessité de donner à l'enfant l'occasion de faire de l'exercice, et, de préférence, de l'exercice au grand air. Malheureusement, l'abondance des heures de cours et leur mauvaise distribution, l'étendue des devoirs et des leçons à domicile, le manque d'espace nécessaire pour les récréations, les mauvaises conditions hygiéniques réalisées dans beaucoup d'écoles et aussi souvent en dehors de l'école empêchent le développement normal de la plupart de ces enfants. De telle sorte que même la santé de celui qui suit distraitement la classe, mais qui n'en est pas moins enfermé et immobile pendant de trop longues heures, court de sérieux risques.

Ajoutons que ces phénomènes de croissance s'accompagnent d'une révolution complète de l'organisme, la puberté, qui influence à la fois l'état physique et l'état psychique. Physiquement, l'enfant ressent de vagues malaises qui viennent s'ajouter à ceux déterminés par les phénomènes de croissance. Au point de vue psychique, on constate

des modifications importantes de l'intelligence et du caractère. Un enfant normalement doué peut devenir, au moment de la puberté, lourd, apathique et paraître inintelligent. Tel autre, d'un caractère franc et ouvert, se replie sur lui-même et donnera l'impression d'un élève sournois et dissimulé. Siège de phénomènes physiologiques d'une importance capitale, l'enfant en âge d'école, et plus particulièrement de 12 à 16 ans, est un être fragile, une proie toute désignée pour le surmenage. Et les causes de ce surmenage sont multiples. On peut les classer en deux catégories : les causes extrinsèques et les causes intrinsèques.

Par causes extrinsèques, j'entends celles qui dépendent du milieu familial. Il est, hélas ! des conditions pénibles dans lesquelles les enfants ne peuvent recevoir les soins et l'attention nécessaires. Mais il en est d'autres où les règles d'une stricte hygiène pourraient être appliquées et sont méconnues ou ignorées. Tous les parents, et, d'une manière générale, tous les éducateurs de la jeunesse devraient savoir qu'un écolier a besoin de dix heures de sommeil. Les plaisirs de la vie moderne, cinéma, T. S. F., interviennent trop souvent pour réduire la durée de ce repos indispensable. Ajoutons que l'ambiance des temps agités dans lesquels nous vivons n'est vraisemblablement pas sans agir défavorablement sur l'équilibre du système nerveux de nos enfants.

Examinons les causes intrinsèques, celles qui dépendent du régime scolaire. Elles peuvent être groupées sous trois chefs : l'organisation des écoles, le programme et les méthodes d'enseignement.

L'organisation des écoles laisse beaucoup à désirer. Un grand nombre de bâtiments scolaires sont tout à fait insuffisants, et malheureusement, c'est le cas pour notre Athénée Royal. J'ai publié une courte note à ce sujet et je me borne à rappeler que cet établissement, qui peut recevoir environ 500 élèves, en compte plus du double. Je viens d'apprendre qu'une extension de ses locaux venait d'être décidée. C'est bien, mais ce n'est pas assez; la mesure prise permettra d'éviter le surpeuplement des classes, mais pas celui

des locaux destinés aux récréations, encombrés au point qu'il est impossible d'y jouer à l'aise. Ajoutons que les professeurs, en nombre insuffisant, ont non seulement trop d'élèves, mais aussi trop d'heures de cours. Faut-il s'étonner si leur rendement est inférieur à ce qu'il devrait être ?

Le programme est terriblement chargé et ce même défaut s'observe déjà dans l'enseignement primaire, non pas tant, il est vrai, dans l'abondance de la matière que dans la diversité des sciences enseignées. Les notions essentielles sont noyées dans l'étude d'une foule de branches accessoires. « C'est un fait, écrit encore très justement la Commission de surmenage, que si les enfants qui ont terminé leurs études primaires possèdent des notions de sciences, d'agriculture, d'hygiène, de formes géométriques, d'histoire, de géographie, de dessin, ils n'ont plus de l'orthographe, de la grammaire, de l'analyse grammaticale ou du calcul arithmétique que des notions insuffisantes. Comment dans ces conditions pourraient-ils entreprendre des études secondaires sans se sentir continuellement inférieurs à leur tâche et surmenés ? » Sans doute, il est utile d'inculquer aux enfants des notions d'hygiène, de leur apprendre notamment qu'ils doivent se laver souvent les mains et en tous cas, avant chaque repas. Il peut aussi être intéressant de leur donner des notions de sciences naturelles, à la condition de se limiter à des données très simples sur les êtres vivants, plantes et animaux, qui les entourent. Mais il n'est pas nécessaire pour cela de créer des cours spéciaux. Le cours de langue maternelle est l'occasion suffisante pour enseigner à ces enfants ce qu'ils doivent connaître en ces matières. Surtout, évitons d'en faire de petits cuistres, ânonnant la zoologie systématique ou l'anatomie humaine. « Papa, disait fièrement à son père la charmante fillette d'un de mes collègues, moi aussi, je connais le nom des os : l'os de la cuisse, c'est le feminus ». Pauvres enfants ! Débarrassons-les bien vite de ce fatras inutile. Que les années d'école primaire soient consacrées à l'enseignement des choses essentielles, la langue maternelle et le calcul ! Remplaçons

l'étude de la classification des reptiles ou des os du tarse par des séances d'éducation physique ou de jeux dirigés, qui n'existent dans la plupart de nos écoles primaires que sur le papier. Et nos établissements d'enseignement secondaire recevront alors des élèves à la fois bien portants et bien préparés !

Dans l'enseignement secondaire, la surcharge du programme est effarante. Le nombre des leçons est de trente à trente-cinq par semaine. Cette surcharge, jointe aux autres causes déjà mentionnées, insuffisance des locaux, manque de professeurs, etc., a pour conséquence l'impossibilité d'établir un horaire rationnel. On est ainsi amené à accumuler cinq leçons dans une même matinée ! Cinq doses consécutives de matières différentes : quel est l'adulte qui serait capable de les assimiler ? Rentré chez lui, l'enfant doit encore faire des devoirs et apprendre des leçons. S'il est studieux et s'il veut accomplir toute sa tâche, il est obligé de travailler après le repas du soir. Pour celui qui habite la banlieue et qui doit effectuer un long trajet pour rentrer chez ses parents, la veillée est plus longue encore. Les après-midi dites de congé sont presque entièrement consacrées à l'étude. Et le lendemain, à 8 heures, il faut être en classe et le cycle recommence ! Privés de la dose de sommeil indispensable à la période critique de la croissance et de la puberté, privés de jeux, accablés de cours, de devoirs et de leçons, nos enfants passent tristement ce que l'on est convenu d'appeler, quelle ironie ! les belles années de la jeunesse, ils conservent de l'école un mauvais souvenir et ils voient menacées et leur santé physique et leur formation intellectuelle. Car quand trouveraient-ils le temps nécessaire pour le délassement corporel par l'exercice physique au grand air que leur âge réclame impérieusement ? Quel moment de la journée pourraient-ils consacrer à la lecture ou à la pratique d'un art d'agrément ? Non vraiment, il n'est pas étonnant que nous recevions à l'Université tant de jeunes gens débiles et en même temps dépourvus de culture générale et de curiosité scientifique !

Enfin, restent les méthodes d'enseignement. C'est là un point délicat, mais essentiel, car un mauvais programme dans les mains d'un bon professeur peut donner de bons résultats. Il faut surtout ne pas perdre de vue que l'enseignement secondaire a pour but de former des jeunes gens possédant une solide culture générale, et non pas des spécialistes. Je n'ai pas de compétence pour juger des méthodes employées dans l'enseignement des langues, des mathématiques, de l'histoire ou de la géographie. Cependant, quand je parcours les ouvrages mis actuellement à la disposition des enfants, je ne puis me défendre de l'impression suivante : que toutes les matières se sont singulièrement développées, mais ont perdu en clarté ce qu'elles ont gagné en étendue, depuis l'époque où je faisais mes études. Et cette impression fait place à une conviction quand je consulte les manuels de sciences naturelles, sur lesquels je puis émettre une opinion plus ferme. Tous sont infiniment trop compliqués et entrent dans des détails incompréhensibles pour leurs lecteurs : par exemple, la description de la structure microscopique de tissus aussi complexes que le tissu musculaire ou le tissu nerveux ou de la division du noyau cellulaire, questions que nos étudiants considèrent comme difficiles. Il y a quelques années, j'ai vu poser à un concours de sciences naturelles, en humanités gréco-latines, la question suivante : énumérer et définir les différentes espèces de fruits. Vous ignorez certainement, Mesdames et Messieurs, et nul ne saurait vous en blâmer, que les botanistes distinguent une quinzaine d'espèces de fruits, simples ou composés, secs ou charnus, déhiscents ou indéhiscents, qui s'appellent la baie, le drupe, les akènes comprenant la caryopse et la samare, les pollakènes, le follicule, la silique, la gousse, etc., mais vous comprendrez sans difficulté qu'infliger aux enfants semblable pensum, c'est imposer une surcharge de travail ridicule aux élèves studieux et à tous le dégoût définitif de la botanique. Et pourtant, comme il serait facile de leur faire sur ce même sujet une leçon intéressante, sans utiliser cette nomenclature de spécialiste.

Tous les enfants savent que les fruits se présentent sous des formes très diverses, car ils ont tous mangé des fraises, des prunes, des noix, des raisins. Tous savent que le fruit renferme la graine, car ils ont tous constaté la présence de pépins dans une orange, une poire ou une pomme. Ils n'ignorent pas non plus que certains fruits servent à la propagation de la graine, car ils ont tous vu flotter dans l'air l'aigrette d'un pissenlit ou l'aile d'un tilleul. Ils possèdent donc toutes les notions essentielles, qu'il suffira d'étendre quelque peu et de coordonner. Mais de grâce, qu'on ne les force pas à apprendre que la pomme est une baie pentaloculaire et la noix un akène indéhiscent !

En réalité, beaucoup de leçons de sciences faites dans l'enseignement moyen ne sont qu'un décalque de cours universitaires. La raison en est bien simple. C'est que, depuis la suppression des Ecoles normales, les jeunes docteurs qui se destinaient à l'enseignement secondaire ont vu leur formation pédagogique négligée. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point. Reconnaissons d'ailleurs que la mission du professeur d'Athénée est extrêmement difficile. Ces enfants qu'il doit former sont, nous l'avons vu, un matériel excessivement délicat. Sa tâche se complique encore par le caractère général que doit avoir son enseignement. Il doit s'en tenir, s'il veut frapper l'intelligence de l'enfant et l'intéresser, aux choses essentielles. Or, il est infiniment plus difficile de faire un enseignement bref et substantiel, d'établir dans ses connaissances la part de ce qu'il faut enseigner et de ce qu'il convient d'élaguer, que de débiter tout ce que l'on sait, il est infiniment plus difficile d'être concis que prolix. C'est Racine, je pense, qui écrivait à une de ses correspondantes : « Madame, je m'excuse de vous écrire une si longue lettre, je n'ai pas eu le temps de l'écrire courte ». Ce problème, avec lequel les professeurs de l'enseignement supérieur sont également confrontés, tout au moins dans les candidatures, se pose avec une acuité extrême dans l'enseignement secondaire.

Et maintenant les remèdes.

Il en est de très simples. Commencer les classes à 8 h. 30 au lieu de 8 heures (constatons avec satisfaction qu'un pas dans cette direction a déjà été accompli à notre Athénée, où les classes commencent à 8 h. 15). Donner une après-midi de congé plein, sans devoirs ni leçons, une fois par semaine. Réduire la durée du travail à domicile à une heure au maximum, et non pas, comme le voudraient certains, le supprimer complètement, car il faut donner aux élèves l'occasion de faire preuve d'initiative et d'application. Reprendre le système des trois compositions annuelles, précédant les vacances de Noël, de Pâques et de fin d'année, qui permet aux enfants de récupérer des forces après l'effort qu'ils ont dû fournir. Voilà une série de mesures dont l'effet serait excellent et dont la réalisation ne paraîtra pas impossible, si l'on est bien convaincu qu'elles sont indispensables.

Une bonne organisation scolaire exige aussi l'augmentation du corps professoral, l'amélioration des locaux et l'établissement d'un horaire rationnel. Il faut augmenter le nombre des professeurs pour pouvoir attribuer à chacun des classes et des heures de cours moins nombreuses. Il faut améliorer les locaux, de manière à placer les élèves dans de bonnes conditions hygiéniques pendant les leçons et leur assurer entre celles-ci l'espace nécessaire à la récréation. La réalisation de ces mesures, jointe à la réduction du programme permettra de supprimer de l'horaire ces séances trop chargées, facteurs importants du surmenage et de l'ignorance, et de les réduire à 4 heures au grand maximum; elle permettra aussi de s'inspirer, dans la répartition des cours, des principes élémentaires de la physiologie : pas de leçon d'éducation physique immédiatement après le repas, car l'élève risque l'indigestion, pas de dessin après la leçon d'éducation physique, car, après avoir déployé l'activité musculaire que cette dernière comporte, l'enfant éprouve fatalement de l'incertitude des mouvements et est incapable de bien dessiner. Comme ces mesures doivent entraîner certaines dépenses, elles ne peuvent être prises que pro-

gressivement, mais leur réalisation ne se heurte à aucune difficulté de principe.

Il n'en est plus de même lorsqu'on aborde la question du programme. Car, si tout le monde est d'accord pour admettre que celui-ci est trop chargé, on ne s'entend pas sur ce qu'il faut supprimer. De plus, en même temps qu'on se plaint, à juste titre, de ce que les élèves ont trop à faire, on déplore avec autant de raison qu'ils savent de moins en moins. Enfin, dans ce programme si chargé, il y a des lacunes. Mes collègues de philologie germanique se plaignent de l'insuffisance des connaissances de leurs élèves en anglais, en allemand, en flamand. Dans les sections biologiques, y compris la médecine, on voudrait voir renforcer les études mathématiques, indispensables pour la connaissance de la physique, de la chimie et même de la biologie qui tend de plus en plus à s'exprimer par des formules et par des courbes. On souhaite voir consacrer plus de temps à l'éducation physique, et c'est légitime, car les statistiques des bureaux de recrutement de l'armée, corroborées par celles des écoles professionnelles provinciales de notre région ⁽¹⁾, nous apprennent que près de 40% de nos jeunes gens sont déficients au point de vue physique. Enfin certains — et je suis du nombre — déplorent que le temps consacré au dessin soit si parcimonieusement mesuré, car le dessin n'est pas seulement un art d'agrément mais aussi une langue universelle et un précieux moyen d'expression pour tous ceux qui pratiquent les sciences naturelles. Comment concilier toutes ces exigences ?

Essayons de circonscrire le débat en établissant d'abord quelques principes.

Il importe, en premier lieu, de bien se pénétrer de cette idée, que la durée totale des études primaires et secondaires, qui est de douze ans, ne peut être augmentée. Toute proposition cherchant à l'étendre me paraît vouée à un échec

(1) Données obligeamment communiquées par M. le Docteur René Ledent.

certain. On ne manquera pas, en effet, de faire remarquer que les études supérieures les plus courtes durent cinq ans : un diplôme universitaire ne peut donc être obtenu qu'après un minimum de dix-sept années d'études. Aussi faut-il abandonner l'idée de la création d'une rhétorique, supérieure ou spécialisée, ajoutée au cycle actuel de l'enseignement primaire et secondaire. J'ajouterai que la création de cette rhétorique ne constituerait d'ailleurs pas par elle-même une panacée et qu'elle laisserait le problème de l'amélioration de l'enseignement préliminaire entier et sans solution : car si les élèves y parvenaient aussi mal préparés qu'ils le sont maintenant, on n'aurait rien gagné.

Il faut, en outre, admettre comme une vérité fondamentale que le programme de l'enseignement moyen est trop chargé et qu'il doit, coûte que coûte, être réduit. On ne doit pas tolérer plus de 24 à 26 heures hebdomadaires dans les classes inférieures, 30 heures dans les classes supérieures.

Enfin, il est nécessaire, pour que les études moyennes remplissent leur but, qui est la culture générale, de retarder la spécialisation. Dans le régime actuel, un premier choix s'impose au moment où l'enfant entre à l'Athénée. S'il suit les humanités anciennes, une nouvelle décision doit être prise après un an, car, dès la cinquième, deux voies sont ouvertes : la section gréco-latine et la section latine-mathématique. Cette spécialisation précoce est regrettable, d'abord, parce que beaucoup d'enfants de onze ou douze ans n'ont pas d'aptitudes marquées, ensuite, parce qu'elle va à l'encontre du but des humanités.

Une fois d'accord sur ces principes, il faut chercher à les appliquer. Comment réduire l'horaire ? Pour ma part, je considère comme une excellente base de discussion le projet que mon collègue M. Gravis a proposé pour la section gréco-latine en 1933. Dans ce projet, l'horaire comporte 26 heures hebdomadaires en 6^e et en 5^e et 28 dans les autres classes. La réduction est obtenue en n'accordant au latin que 5 heures au lieu de 6; en n'établissant l'enseignement du

grec qu'à partir de la quatrième, à raison de trois heures par semaine; en rayant la musique de la liste des cours obligatoires, tandis que le dessin est imposé dans toutes les classes, à raison de deux heures en sixième et en cinquième et d'une heure dans le reste du cycle.

Ce projet a pour avantage, non seulement de réduire l'horaire à des proportions raisonnables, mais encore de retarder la spécialisation puisque les deux premières classes des humanités anciennes ont le même programme. Rappelons que primitivement, M. Gravis aurait voulu une unification plus complète encore, en faisant commencer l'étude du grec en troisième : dans le désir louable d'arriver à une entente, il a renoncé à ce projet. On a fait aussi une proposition plus radicale, l'unification complète des programmes jusqu'à la dernière année exclusivement. Les élèves auraient complété leur préparation au cours d'une septième année d'études, dans une rhétorique spécialisée comprenant trois sections : celle des lettres, préparant aux études de philosophie et lettres, droit et notariat; celle des sciences, réservée aux futurs licenciés en sciences naturelles, aux médecins et aux pharmaciens; celle des mathématiques, pour les futurs ingénieurs et licenciés en sciences physiques ou mathématiques. Remarquons que, dans l'esprit des auteurs de cette proposition, ces humanités de sept années auraient commencé après la 5^e année primaire : la durée totale des études primaires et secondaires, et c'est là un point très important, n'aurait donc pas été augmentée. On a fait à cette proposition les objections suivantes : que les élèves de septième ne seraient pas suffisamment préparés à l'étude du latin; qu'une nouvelle forme de surmenage résulterait de la création de la rhétorique spécialisée; qu'il ne fallait pas imposer l'étude des langues anciennes à tous les jeunes gens, notamment aux futurs ingénieurs ou aux licenciés en sciences physiques ou mathématiques. D'autres objections que celles-là me paraissent infiniment plus fondées : je doute notamment qu'une année de spécialisation puisse suffire. Pour le reste, si par l'étude des langues anciennes on veut

bien comprendre exclusivement le latin, je ne verrais que des avantages à l'imposer à tous ceux qui veulent entreprendre des études supérieures, surtout s'ils sont appelés à s'exprimer en français. Car l'étude du latin est non seulement un instrument précieux de la formation générale, mais aussi la base de la connaissance de notre langue maternelle. Et il n'y a aucune raison, bien au contraire, de priver les futurs ingénieurs ou licenciés en sciences physiques ou mathématiques du bénéfice qu'ils ne manqueraient pas d'en retirer dans l'expression de leur pensée.

Je suis par conséquent tout disposé à me rallier à la proposition faite par notre collègue M. Nolf, alors qu'il était Ministre des Sciences et des Arts, qui, dans son projet de loi sur les conditions d'admission à l'Université, imposait l'étude du latin à tous nos futurs élèves. M'inspirant de cette proposition ainsi que des propositions de M. Gravis mentionnées tout à l'heure, je me permets de suggérer, comme base de discussion, le projet suivant. Les études humanitaires conduisant aux études universitaires comprendraient deux sections : gréco-latine et latine scientifique. La bifurcation se ferait en quatrième, ou de préférence en troisième. La réduction de l'horaire serait obtenue en suivant les indications générales données par M. Gravis. On peut d'ailleurs imaginer des variantes. Il est possible qu'une heure hebdomadaire de grec puisse et doive être ajoutée aux trois heures prévues dans le projet précité. Il me paraît, d'autre part, certain que l'organisation de l'étude des sciences devrait être modifiée. Je ne sais trop s'il faut maintenir cette étude dans les trois premières classes, mais en tous cas, je n'y consacrerai qu'une heure par semaine et je limiterai le programme à des notions très simples de zoologie, de botanique et de physique, les leçons consistant essentiellement en des démonstrations. Par contre, je renforcerai cette étude dans les trois dernières classes en modifiant le programme : la physique et la chimie en troisième et en seconde, la biologie en rhétorique. J'estime, en effet, que si tout homme cultivé doit connaître les élé-

ments de l'anatomie et de la physiologie des êtres vivants, nul ne peut aborder cette étude, comprendre des phénomènes essentiels comme la nutrition et la respiration des animaux ou la fonction chlorophyllienne des plantes, s'il n'a des connaissances suffisantes de chimie et de physique. Procéder en sens inverse, c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Je me rallie également à une autre proposition, contenue dans le même projet de loi de notre collègue M. Nolf, celle d'admettre dans nos sections de biologie, y compris en médecine, les jeunes gens sortant de la section latine-scientifique et qui nous arriveraient alors, sans surcharge de travail, pourvus des notions de mathématiques dont le besoin se fait pour eux sentir tous les jours davantage. Je n'ignore pas que cette proposition a des adversaires acharnés. Pour certains, seules les humanités gréco-latines confèrent la vraie culture et il est indispensable de leur conserver toute leur importance. Mais en bonne logique, il faudrait alors aller plus loin. Si l'on ne peut être un homme cultivé sans avoir appris le grec, pourquoi ne pas l'imposer à tous ceux qui veulent faire des études supérieures ? Il faudrait aussi abroger cette disposition de la loi belge, qui permet aux jeunes gens ayant fait les humanités latines-scientifiques l'accès des sections universitaires pour lesquelles le grec est exigé, après un examen passé sur cette langue devant le jury d'homologation. L'expérience démontre, en effet, que cette épreuve peut être subie avec succès après une année d'étude et personne, je pense, ne pourra soutenir qu'une aussi courte préparation a une valeur culturelle. Qu'on veuille bien noter que je ne conteste nullement l'heureuse influence de l'étude des langues anciennes sur la formation générale : j'en suis tellement convaincu que je voudrais imposer celle du latin à tous nos futurs étudiants. Qu'on veuille bien noter aussi que je ne songe pas à rayer le grec du programme des humanités, ni à diminuer l'importance de l'étude de la civilisation grecque. Mais j'estime que celle-ci n'est pas étroitement liée à l'étude de la langue. Je crois de plus que, de nos jours, un homme cultivé doit

avoir des notions de sciences fondamentales, comme la physique, la chimie et la biologie, que le futur biologiste doit avoir en outre une sérieuse formation mathématique et que la lui refuser dans le cours de ses études secondaires, c'est le placer dans l'obligation de faire des études préparatoires complémentaires ou le mettre en état d'infériorité pour le reste de sa carrière. Pour faire place aux sciences naturelles et aux mathématiques, il faut réduire le programme. Dès lors, sur quoi porterait la réduction, si ce n'est sur le grec ? Je suis d'ailleurs convaincu qu'il n'en résultera aucun dommage car, d'une part, la plupart de nos potaches actuels ne tirent aucun profit de l'étude de cette langue, pas même, comme je l'ai dit plus haut, la connaissance de l'orthographe, et d'autre part, on ne peut contester la valeur formative des sciences naturelles et des mathématiques, qui développent les facultés d'observation et de raisonnement. Que les humanités latines-scientifiques donnent une excellente culture générale, j'en trouve la preuve dans l'exemple de ceux qui, sortis de cette section et ayant passé l'examen complémentaire sur le grec devant le jury d'homologation, sont devenus des membres très distingués de nos Facultés de Philosophie et de Droit, et même de brillants hellénistes.

En ce qui concerne les méthodes d'enseignement, j'ai signalé tout à l'heure qu'après la suppression des Ecoles normales, la formation pédagogique des jeunes docteurs se destinant à l'enseignement moyen a été complètement négligée. La loi de 1929 sur la collation des grades académiques a modifié cette situation déplorable en rendant obligatoire pour toutes les Universités la création d'un ensemble de cours et d'exercices pédagogiques. Elle impose à ceux qui veulent se présenter à l'agrégation de l'enseignement moyen du degré supérieur l'obligation de suivre, pendant au moins un an, sous la direction de professeurs de méthodologie, des exercices didactiques dans un établissement d'enseignement moyen. Ces mesures ne peuvent manquer de porter leurs fruits.

Aux maîtres chargés de former ces futurs professeurs, je voudrais recommander d'une manière toute spéciale, d'attirer l'attention de leurs élèves sur la nécessité impérieuse d'éviter la pédanterie, le vain étalage d'érudition, de faire usage de leur bon sens et de tenir compte de ces particularités physiologiques et psychiques de l'enfant en âge de puberté que j'ai brièvement esquissées. Et je voudrais aussi qu'ils leur signalent une erreur pédagogique trop fréquente, source de graves malentendus entre professeurs et élèves, malentendus qui empoisonnent l'atmosphère de la classe. Trop souvent, nos écoliers sont l'objet d'une méfiance préconçue et non dissimulée. Dès qu'ils s'en aperçoivent, leur unique préoccupation consiste, non pas à se bien conduire, mais à mettre tout en œuvre pour éviter la punition. Au contraire, si le maître leur témoigne de la confiance, ils s'efforceront de s'en montrer dignes.

Supposons, enfin, pour terminer, que notre enseignement secondaire ait été heureusement réformé. Ces réformes seront-elles suffisantes pour écarter de l'Université les jeunes gens qui ne sont pas capables de faire des études supérieures, ou faut-il instituer un examen d'admission ?

J'aborde là une question qui est, elle aussi, l'objet de vives controverses. Rappelons que, depuis la guerre, deux projets de loi instituant cet examen ont été déposés, celui de M. Destrée et celui de M. Nolf, et que ce dernier avait été favorablement accueilli en 1924 par toutes nos Facultés. Ceux qui sont opposés à cette mesure, sous quelque forme que ce soit, font valoir comme argument principal que des jeunes gens ayant fait des études secondaires médiocres peuvent devenir très brillants à l'Université et qu'en instituant l'examen d'admission, on risque d'éliminer des éléments de valeur. C'est au cours de la première année des études universitaires que la sélection doit être faite, et non pas avant l'entrée à l'Université.

Il ne faut pas se le dissimuler : quelles que soient les améliorations que l'on apporte à l'enseignement secondaire,

elles n'établiront jamais l'équivalence entre le certificat d'humanités et l'aptitude aux études supérieures. Car d'une part, les études moyennes et universitaires diffèrent essentiellement en ce que les premières ont pour but la formation générale tandis que les secondes tendent à former des spécialistes, et d'autre part, le certificat d'humanités ne sera jamais, quoi qu'on fasse, qu'un moyen de sélection illusoire. Pour être logiques, les adversaires de l'examen d'admission devraient demander la suppression de celui qui est imposé aux futurs ingénieurs. Car, abondant dans leur sens, on pourrait soutenir qu'il est inutile de s'assurer que ces jeunes gens possèdent les connaissances mathématiques indispensables, puisque, s'ils en sont dépourvus, l'élimination se fera, pour eux comme pour les élèves des autres sections, à la fin de la première année. D'autre part, la nécessité d'une sélection préalable aux études universitaires paraît s'imposer, en Belgique, comme elle s'est imposée dans d'autres pays, car la population des Universités, qui dépasse déjà nos possibilités, va encore s'accroître dans quelques années, lorsque nous recevrons la génération des enfants de l'armistice. Or, la présence d'étudiants trop nombreux impose aux professeurs une tâche démesurée. Elle est de plus un obstacle à la bonne marche des études : il est impossible en effet, d'organiser des travaux pratiques réellement profitables pour plusieurs centaines d'étudiants, de telle sorte que la présence d'un grand nombre d'inaptes est une nuisance pour les bien doués. Enfin, le nombre toujours croissant d'échecs enregistrés en première année montre que les portes des Universités sont trop largement ouvertes.

Reconnaissons cependant que la crainte exprimée par les adversaires de l'examen d'admission, celle de voir écarter de l'Université des éléments de valeur, cette crainte est fondée. Mais que faut-il conclure de là, si ce n'est qu'il importe de trouver une formule adéquate. Et à ceux qui m'objecteraient que si même théoriquement, cette formule est excellente, il subsistera toujours un certain aléa, je

répondrai que la même objection peut s'appliquer aux examens universitaires. Il n'est cependant pas question de les supprimer. Pour ma part, avec la grande majorité de mes collègues qui, en 1924, ont accueilli favorablement le projet de M. Nolf, je me rallierais volontiers à une formule analogue à celle qui a été proposée par notre honorable collègue. Pour M. Nolf, l'examen d'admission à l'Université devait comprendre deux parties. Une partie générale, composition française ou flamande ou relation écrite d'un exposé oral d'ordre général fait par un membre du jury, suivie d'une épreuve sur la langue allemande ou anglaise ou sur celle des deux langues nationales qui n'a pas été employée pour la composition; une partie spéciale, variant quelque peu suivant les études à entreprendre et consistant essentiellement en une traduction d'un texte latin à livre ouvert (M. Nolf, nous l'avons vu, imposait l'étude du latin à tous ceux qui veulent faire des études supérieures), une interrogation plus ou moins approfondie sur les mathématiques et la physique, éventuellement une version grecque. Il s'agissait en somme d'un examen de maturité, analogue à celui que la Fondation Universitaire impose à ceux qui sollicitent un prêt d'études, examen qui permet d'apprécier, non pas la somme des connaissances acquises par le récipiendaire pendant les études secondaires, mais sa préparation générale et ses facultés de raisonnement. Et cet examen de la Fondation Universitaire, institué depuis près de quinze ans, a donné d'excellents résultats, puisque sur 1125 boursiers, un faible pourcentage, 9 % seulement y compris ceux que la maladie ou la mort a frappés, n'ont pas obtenu leur diplôme final, et que 76 % de ces jeunes gens occupent une situation ayant un rapport direct avec les études qu'ils ont faites (1).

Pour ma part, je préférerais la relation écrite d'un exposé oral à la composition. C'est l'épreuve appliquée par M. Gravis à ses élèves de première candidature en sciences en 1920,

(1) Ces renseignements m'ont été aimablement communiqués par M. J. Willems, directeur de la Fondation Universitaire.

dont j'ai sommairement indiqué tout à l'heure les résultats. Avec mon collègue, j'estime qu'elle doit fournir des indications extrêmement précieuses sur la qualité des récipiendaires. Serait-elle suffisante ? On pourrait le soutenir. Mais elle constitue certainement un moyen de sélection efficace et fidèle. Je ne puis, en effet, concevoir que les auteurs des réponses effarantes relevées par M. Gravis puissent jamais faire de bonnes études universitaires. Déjà leur ignorance des rudiments de la langue maternelle me paraît constituer un vice rédhibitoire. Quant à la partie spéciale, si elle devait être maintenue, je la voudrais organisée d'une manière un peu plus souple, comme l'examen de maturité de la Fondation, qui autorise les récipiendaires à faire un choix parmi un petit nombre de branches déterminées.

Mesdames, Messieurs, si j'ai cru de mon devoir de faire connaître mon avis sur cette importante question de la préparation et de l'admission aux études supérieures, je ne prétends nullement avoir présenté une solution définitive. Je ne souhaite qu'une chose : que l'accord se fasse rapidement sur les points essentiels d'une réforme que tout le monde réclame. La situation actuelle n'a que trop duré, car la formation de l'élite intellectuelle du pays est gravement compromise.
